

**TRAMBLY.** Les dossiers communautaires ont été évoqués.

# Le préfet en visite

Jean-Paul Aubague, le président de la communauté de communes, a accueilli François Philizot, préfet de Saône-et-Loire, pour une réunion de travail.

**D**epuis sa création en 1992, c'est la première fois qu'un préfet rend visite à la communauté de communes. Elle regroupe 10 communes des cantons de Matour et Tramayes situées en ZRR (Zone de revitalisation rurale), et partiellement de montagne, pour une population de 4 106 habitants. En présence des délégués communautaires de chaque commune, les principaux dossiers ont pu être abordés :

⊙ Le SDCI (Schéma de coopération intercommunale) : le projet propose de fusionner la communauté de Matour et sa région avec celle du Mâconnais-Charolais, en intégrant Pierreclos. La commune de Verosvres



Jean-Paul Aubague et les délégués communautaires, aux côtés du préfet. Photo P. B. (CLP)

souhaite l'intégrer, répond le 20 août après décision des élus. Réponse du préfet, il ne croit pas aux grosses intercommunalités de 40 communes, même si le SDCI propose de réduire de 45 % le nombre des intercommunalités. Il est peut-être envisagé d'élargir la Camval aux communes de Pierreclos et Serrières. Il est ouvert à l'intégration de Verosvres. Le délai fixé par la loi d'approbation est fixé au 31 décembre 2011.

⊙ Le Scot du Mâconnais-Bourgogne du Sud : le préfet va y réfléchir.

⊙ Réhabilitation de la maison Janin à Matour, en liaison avec la commune de Matour. La communauté a déposé le projet de rénovation de bâtiments publics avec la création d'une maison de services publics, avec cabinet médical et l'office de tourisme au rez-de-chaussée, et logements sociaux à l'étage.

⊙ Natura 2000 et le con-

trat de rivière : le préfet a répondu qu'il prendra prochainement un arrêté.

⊙ RCEA : que devient ce dossier ? Le village de Clermain est coupé en deux. Réponse : tout le monde est d'accord pour une 4 voies et des sorties. Même si le Département est réticent pour le système de péages, il faut attendre le 29 juin pour la décision choisie par le gouvernement.

**PAUL BOUILLET (CLP)**